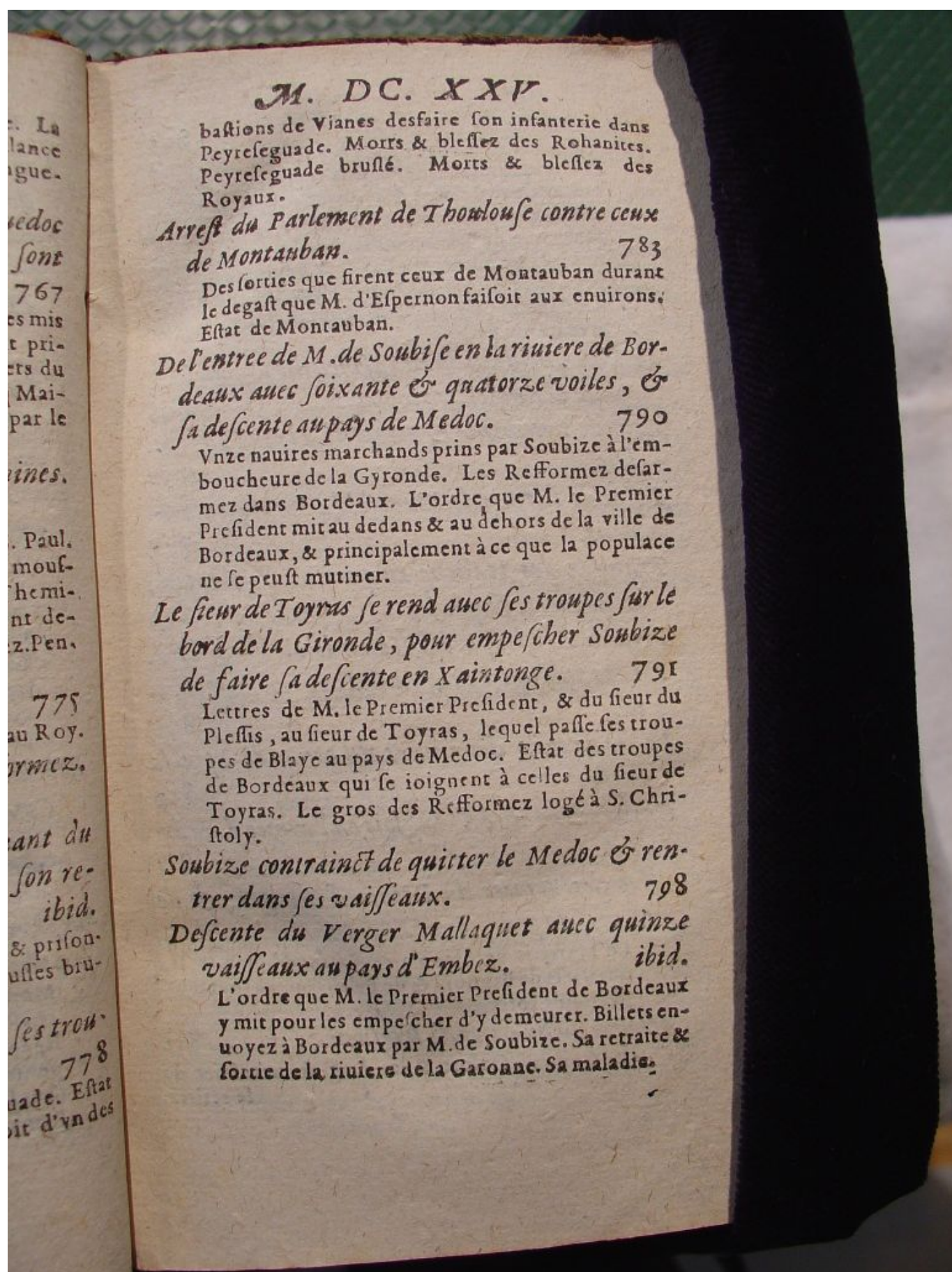


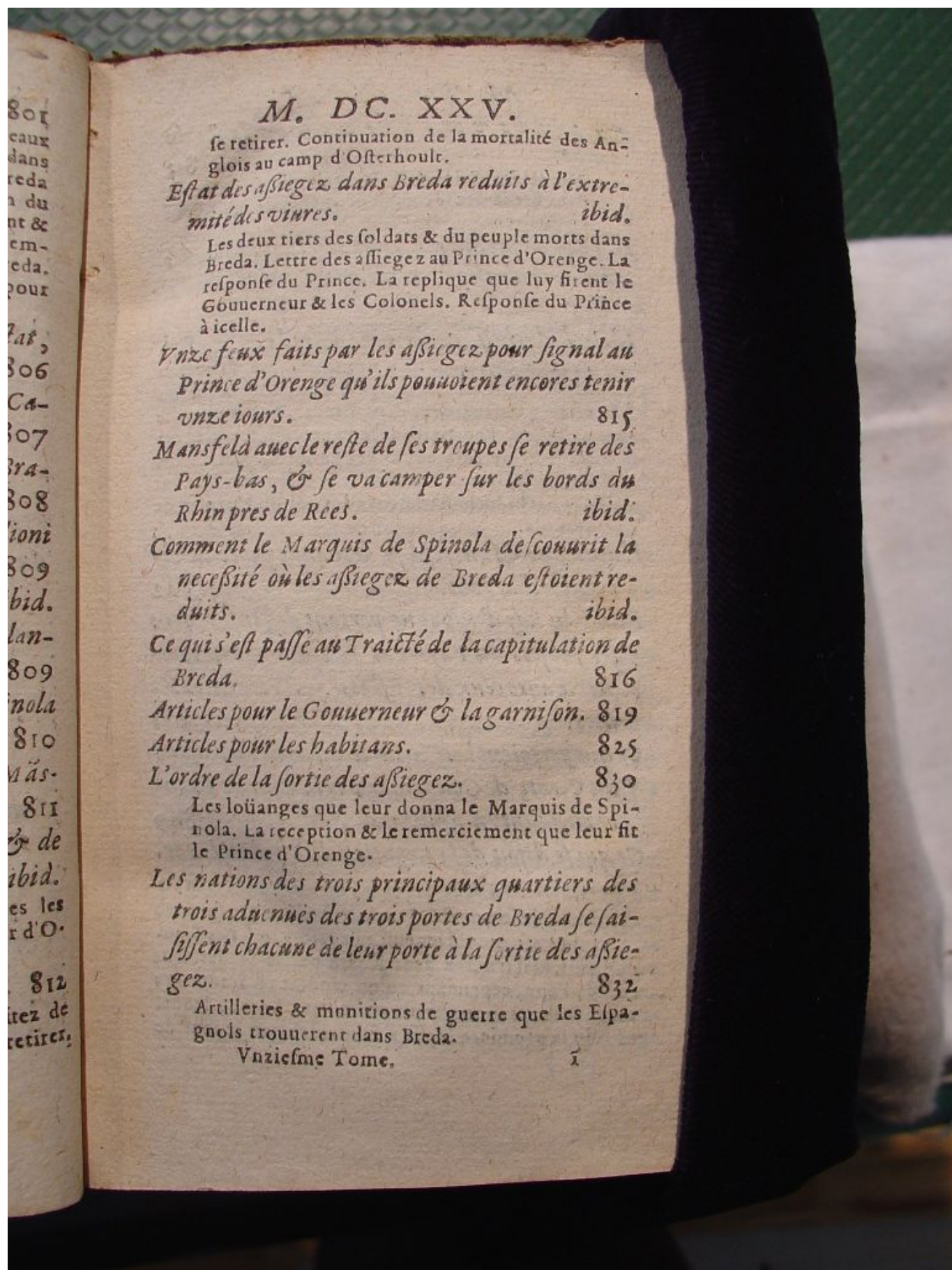
Table_1625_31.jpg



Table_1625_32.jpg



Table_1625_33.jpg



M. DC. XXV.

se retirer. Continuation de la mortalité des Anglois au camp d'Osterhoul.

Estat des assiegez dans Breda reduits à l'extremité des vivres. *ibid.*

Les deux tiers des soldats & du peuple morts dans Breda. Lettre des assiegez au Prince d'Orange. La réponse du Prince. La replique que luy firent le Gouverneur & les Colonels. Réponse du Prince à icelle.

Vnze feux faits par les assiegez pour signal au Prince d'Orange qu'ils pouvoient encores tenir vnze iours. 815

Mansfeld avec le reste de ses troupes se retire des Pays-bas, & se va camper sur les bords du Rhin pres de Rees. *ibid.*

Comment le Marquis de Spinola descourrit la nécessité où les assiegez de Breda estoient reduits. *ibid.*

Ce qui s'est passé au Traicté de la capitulation de Breda. 816

Articles pour le Gouverneur & la garnison. 819

Articles pour les habitants. 825

L'ordre de la sortie des assiegez. 830

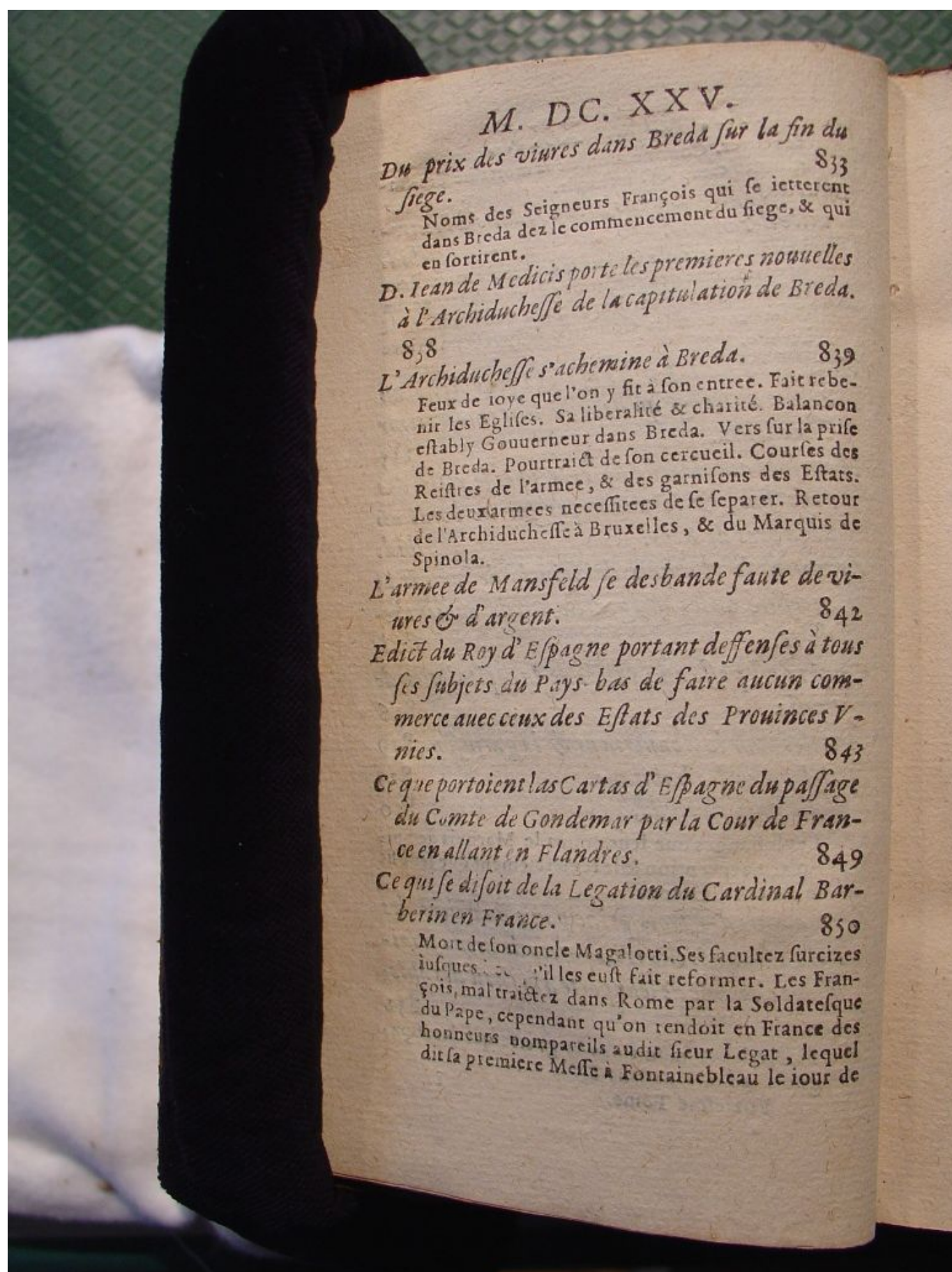
Les loüanges que leur donna le Marquis de Spinola. La reception & le remerciement que leur fit le Prince d'Orange.

Les nations des trois principaux quartiers des trois aduennues des trois portes de Breda se saisissent chacune de leur porte à la sortie des assiegez. 832

Artilleries & munitions de guerre que les Espagnols trouuerent dans Breda.

Vnziesme Tome.

Table_1625_34.jpg



M. DC. XXV.

*Du prix des viures dans Breda sur la fin du
siege.* 833

Noms des Seigneurs François qui se ietterent
dans Breda dez le commencement du siege, & qui
en sortirent.

*D. Iean de Medicis porte les premieres nouvelles
à l'Archiduchesse de la capitulation de Breda.*

838

L'Archiduchesse s'achemine à Breda. 839

Feux de ioye que l'on y fit à son entree. Fait rebe-
nir les Eglises. Sa liberalité & charité. Balancon
estably Gouverneur dans Breda. Vers sur la prise
de Breda. Pourtraict de son cercueil. Courtes des
Reistres de l'armee, & des garnisons des Estats.
Les deux armées necessitées de se separer. Retour
de l'Archiduchesse à Bruxelles, & du Marquis de
Spinola.

*L'armee de Mansfeld se desbande faute de vi-
ures & d'argent.* 842

*Edict du Roy d'Espagne portant deffenses à tous
ses sujets du Pays-bas de faire aucun com-
merce avec ceux des Estats des Prouvinces V-
nies.* 843

*Ce que portoient las Cartas d'Espagne du passage
du Comte de Gondemar par la Cour de Fran-
ce en allant en Flandres.* 849

*Ce qui se disoit de la Legation du Cardinal Bar-
berin en France.* 850

Mort de son oncle Magalotti. Ses facultez surcizes
iufques. Il les eust fait reformer. Les Fran-
çois, maltraictés dans Rome par la Soldatesque
du Pape, cependant qu'on rendoit en France des
honneurs nonpareils audit sieur Legat, lequel
dit la premiere Messe à Fontainebleau le iour de

Table_1625_35.jpg

M. DC. XXV.

la My-Aoust. Son depart de la Cour pour s'en retourner à Rome.

Resolution du Roy en son Conseil sur le departement du dit sieur Legat. 852

Ce que dit le Roy: M. le Chancelier dit, que les Propositions du Legat estoient dommageables à la France, & à la reputation du Roy. M. le Marechal de Schomberg, que le Legat & tous ceux qui estoient avec luy n'auoient aucune inclination à la Paix, & fauorisoient les entreprises d'Espagne. M. de Verdun premier President: M. le Cardinal de Richelieu, que le Legat n'a rien dit qu'à l'auantage d'Espagne: Quand les succez des armes des François sont fauorables on leur demande la Paix: s'ils ont de l'infortune on les mesprise. La reputation d'un grand Estat est preferable à toutes choses. Offres du Clergé de France au Roy de six cents mil escus par an.

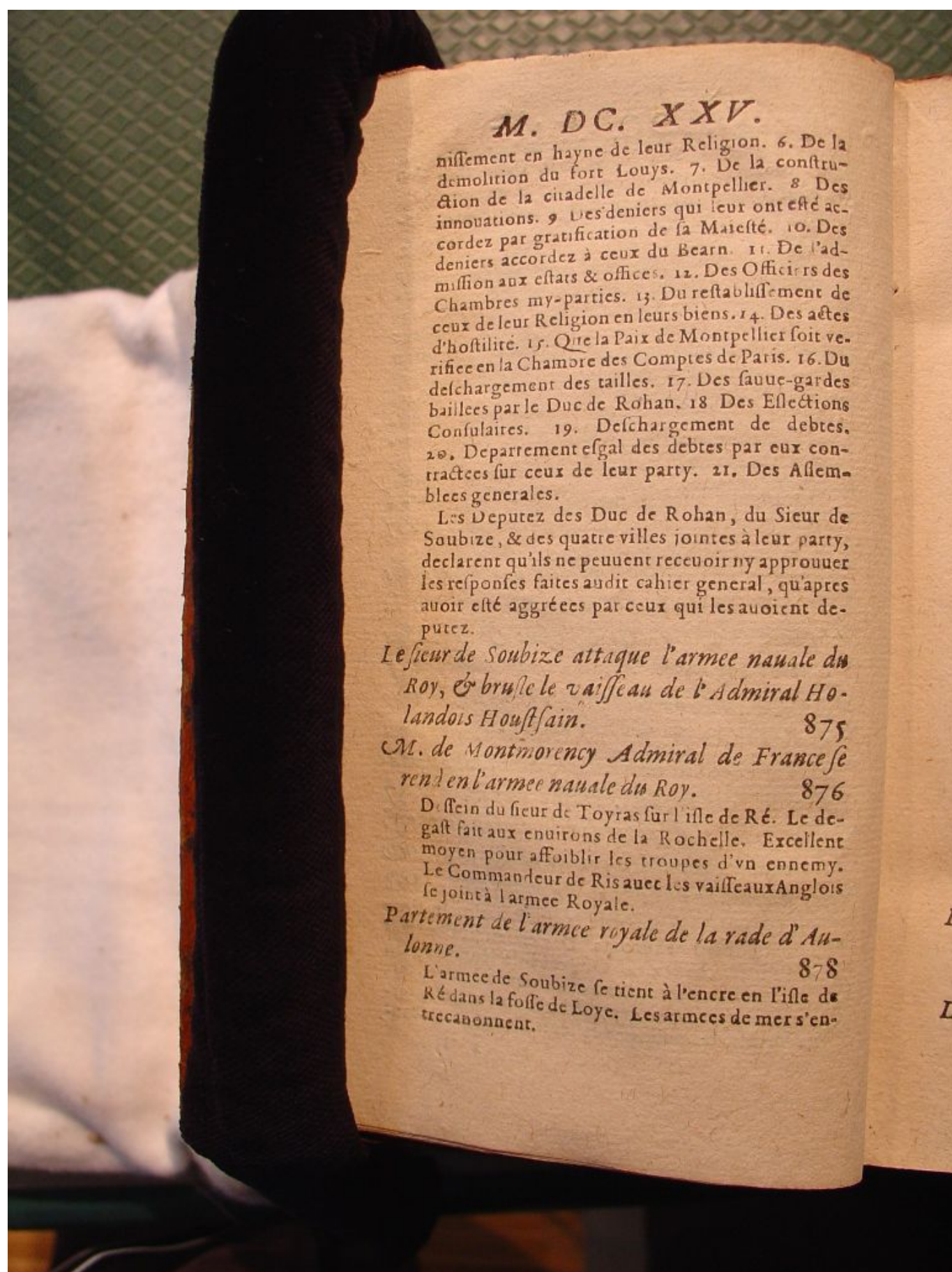
L'Ambassadeur extraordinaire des Estats des Provinces Vnies netend qu'à faire entrer la France en vne guerre offensive & deffensive contre l'Espagne. 857

Harangue faite au Roy par les Deputez du Duc de Rohan, & du sieur de Soubize, & par ceux des habitans de la Rochelle, Montauban, Castres & Millau, du 5. Iuillet 1625. 857

Cahier general de ceux de la Religion pret. ref. présenté à Fontainebleau en Iuillet 1625. avec les Responses de sa Majesté. 862

1. Du reſtaſſement de ladite Religion es lieux où il estoit l'an 1620. 2. Des cimetières. 3. Des Ministres chassés. 4. Que ceux de leur Religion ne seroient contraincts de contribuer à la reparation des Eglises des Catholiques. 5. Des enterremens, Demolitions de leurs Temples: Et ban-

Table_1625_36.jpg



M. DC. XXV.

6. De la nissement en hayne de leur Religion. 7. De la construction du fort Louys. 8. De la citadelle de Montpellier. 9. Des innovations. 10. Des deniers qui leur ont esté accordés par gratification de sa Maesté. 11. Des deniers accordés à ceux du Bearn. 12. De l'admission aux estats & offices. 13. Des Officiers des Chambres my-parties. 14. Du reftablissement de ceux de leur Religion en leurs biens. 15. Des aetes d'hostilité. 16. Que la Paix de Montpellier soit verifiée en la Chamore des Comptes de Paris. 17. Du delchargement des tailles. 18. Des faue-gardes baillies par le Duc de Rohan. 19. Des Elfections Consulaires. 20. Descharges de debtes. 21. Departement esgal des debtes par eux contractees sur ceux de leur party. 22. Des Assemblies generales.

Les Deputez des Duc de Rohan, du Sieur de Soubize, & des quatre villes jointes à leur party, declarent qu'ils ne peuuent recevoir ny approuver les responses faites audit cahier general, qu'apres avoir esté aggrées par ceux qui les auoient deputez.

Le sieur de Soubize attaque l'armee navale du Roy, & bruste le vaisseau de l'Admiral Hollandois Houstfain. 875

M. de Montmorency Admiral de France se rend en l'armee navale du Roy. 876

Dessein du sieur de Toyras sur l'isle de Ré. Le degast fait aux environs de la Rochelle. Excellent moyen pour affoiblir les troupes d'un ennemy. Le Commandeur de Ris avec les vaisseaux Anglois se joint à l'armee Royale.

Partement de l'armee royale de la rade d'Aulonne. 878

L'armee de Soubize se tient à l'encre en l'isle de Ré dans la fosse de Loye. Les armées de mer s'entrecanonnent.

Table_1625_37.jpg

M. DC. XXV.

Des deux combats par terre qui se firent en l'Isle de Ré. 879

Estat des troupes Royales pour descendre en l'Isle de Ré: leur descente. Premier combat où les Rebelles Reformez perdent quatre canons. Vaisseau eschoüé pris par le Sieur de Toyras. Second combat. L'ordre arrêté entre les Sieurs de S. Luc, de la Rochefoucault, & de Toyras pour aller au combat. Le sieur de Soubize prend son champ de bataille prez le bourg d'Ars. Combat opiniastré, emporté par les Royaux. Soubize se sauve dans vne chaloupe. Morts & blesez du costé du Roy.

Le Comte de Laval voulant retourner en l'Isle de Ré contrainct de retourner à la Rochelle.

883

Combat entre les deux armées navales. 884

L'armée des Rebelles prend la fuite. Neuf de leurs vaisseaux pris. Le S. Michel se rend. Le navire de la Vierge, qui seruoit d'Admiral à l'armée des Rebelles, touchet terre: & se voyant attaqué se brusle, & brusle les trois vaisseaux Royaux qui l'auoient attaqué. Mort du Comte de Vauvert de Ventadour, du sieur de Villeneuve, & du Capitaine Veillon.

Lettre du sieur du Parc d'Archiac (commandant dans le fort de S. Martin de Ré) à Monsieur de la Rochefoucault. 888

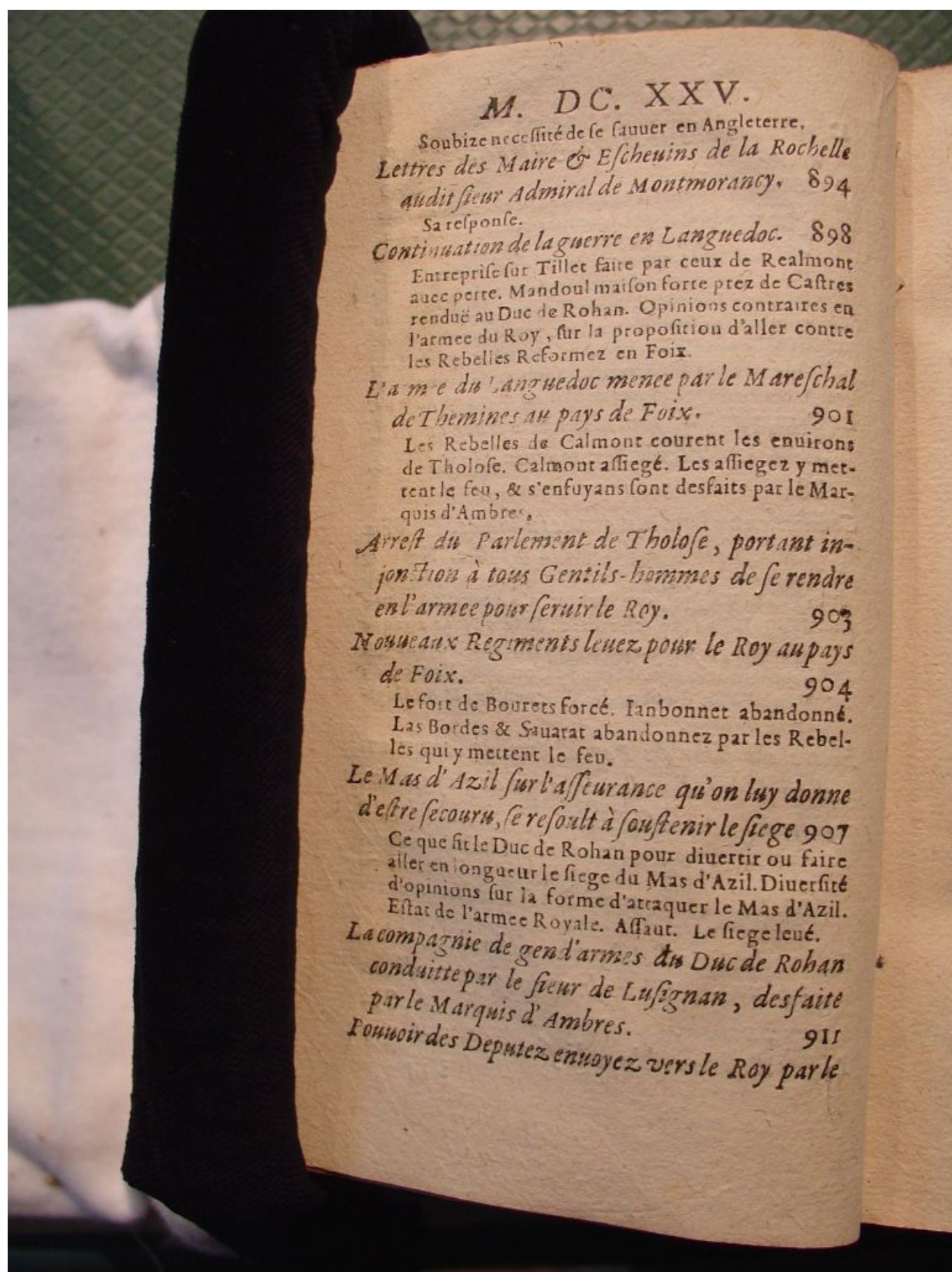
Capitulation accordée par M. l'Admiral de Montmorency à ceux du fort & bourg de S. Martin en Ré. Menus propos qui se tenoient sur tous ces combats par les victorieux.

Lettres du Roy à l'Assemblée generale du Clergé de France sur les heureux progres de son armée navale. 892

Le fort d'Oleron réduit audit sieur Admiral. 894

i iij

Table_1625_38.jpg



M. DC. XXV.

Soubize necessité de se sauver en Angleterre.
Lettres des Maire & Eschevins de la Rochelle
audit sieur Admiral de Montmorancy. 894

Sa responce.

Continuation de la guerre en Languedoc. 898

Entreprise sur Tillet faite par ceux de Realmont
avec perte. Mandoul maison forte ptez de Castres
rendue au Duc de Rohan. Opinions contraires en
l'armee du Roy, sur la proposition d'aller contre
les Rebelles Reformez en Foix.

L'armee du Languedoc mence par le Marechal
de Themines au pays de Foix. 901

Les Rebelles de Calmont courent les environs
de Tholose. Calmont assiegé. Les assiegez y met-
tent le feu, & s'enfuyans sont desfaits par le Mar-
quis d'Ambres.

Arrest du Parlement de Tholose, portant in-
jonction à tous Gentils-hommes de se rendre
en l'armee pour servir le Roy. 903

Nouveaux Regiments leuez pour le Roy au pays
de Foix. 904

Le fort de Bourrets forcé. Janbonnet abandonné.
Las Bordes & Sauarat abandonnez par les Rebel-
les qui y mettent le feu.

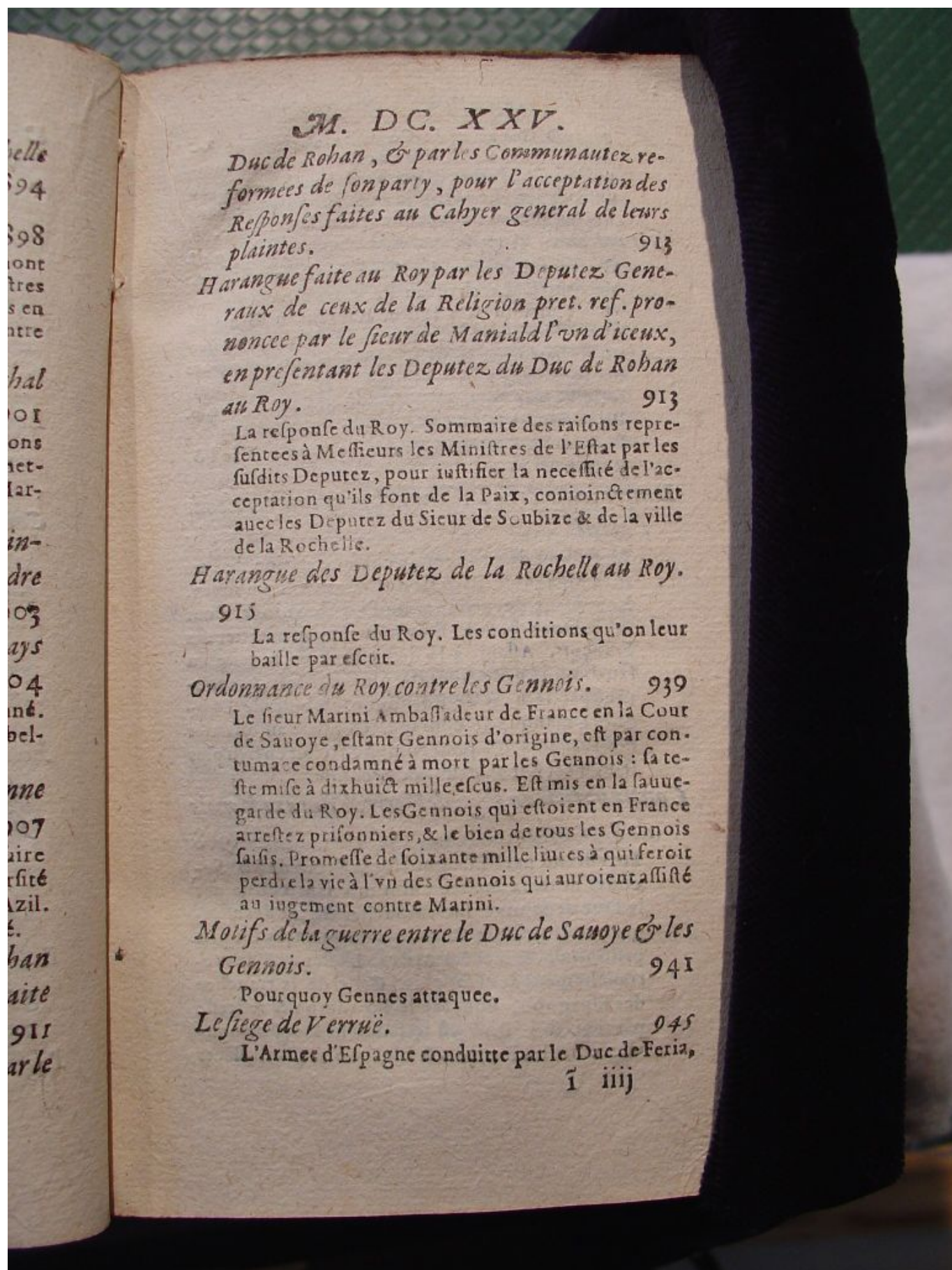
Le Mas d'Azil sur l'assurance qu'on luy donne
d'estre secouru, se resout à soutenir le siege 907

Ce que fit le Duc de Rohan pour diuertir ou faire
aller en longueur le siege du Mas d'Azil. Diuersité
d'opinions sur la forme d'atraquer le Mas d'Azil.
Estat de l'armee Royale. Assaut. Le siege leué.

La compagnie de gen d'armes du Duc de Rohan
conduitte par le sieur de Lusignan, desfaite
par le Marquis d'Ambres. 911

Pouvoir des Deputez enuoyez vers le Roy par le

Table_1625_39.jpg



M. DC. XXV.

*Duc de Rohan, & par les Communautés re-
formées de son party, pour l'acceptation des
Responſes faites au Cahyer general de leurs
plaintes.*

913

*Harangue faite au Roy par les Deputez Gene-
raux de ceux de la Religion pret. ref. pro-
noncée par le ſieur de Maniald l'un d'iceux,
en preſentant les Deputez du Duc de Rohan
au Roy.*

913

*La reſponſe du Roy. Sommaire des raiſons repre-
ſentées à Meſſieurs les Miniſtres de l'Eſtat par les
ſuſdits Deputez, pour juſtifier la neceſſité de l'ac-
ceptation qu'ils font de la Paix, conjoinctement
avec les Deputez du Sieur de Soubize & de la ville
de la Rochelle.*

Harangue des Deputez de la Rochelle au Roy.

915

*La reſponſe du Roy. Les conditions qu'on leur
baille par eſcrit.*

Ordonnance du Roy contre les Gennois.

939

*Le ſieur Marini Ambaſſadeur de France en la Cour
de Sauoye, eſtant Gennois d'origine, eſt par con-
tumace condamné à mort par les Gennois : ſa te-
ſte miſe à dixhuiſt mille eſcus. Eſt mis en la ſauue-
garde du Roy. Les Gennois qui eſtoient en France
arreſtez priſonniers, & le bien de tous les Gennois
ſaiſis, Promeſſe de ſoixante mille liures à qui feroit
perdre la vie à l'un des Gennois qui auroient aſſiſté
au iugement contre Marini.*

*Motiſs de la guerre entre le Duc de Sauoye & les
Gennois.*

941

Pourquoy Gennes attaquée.

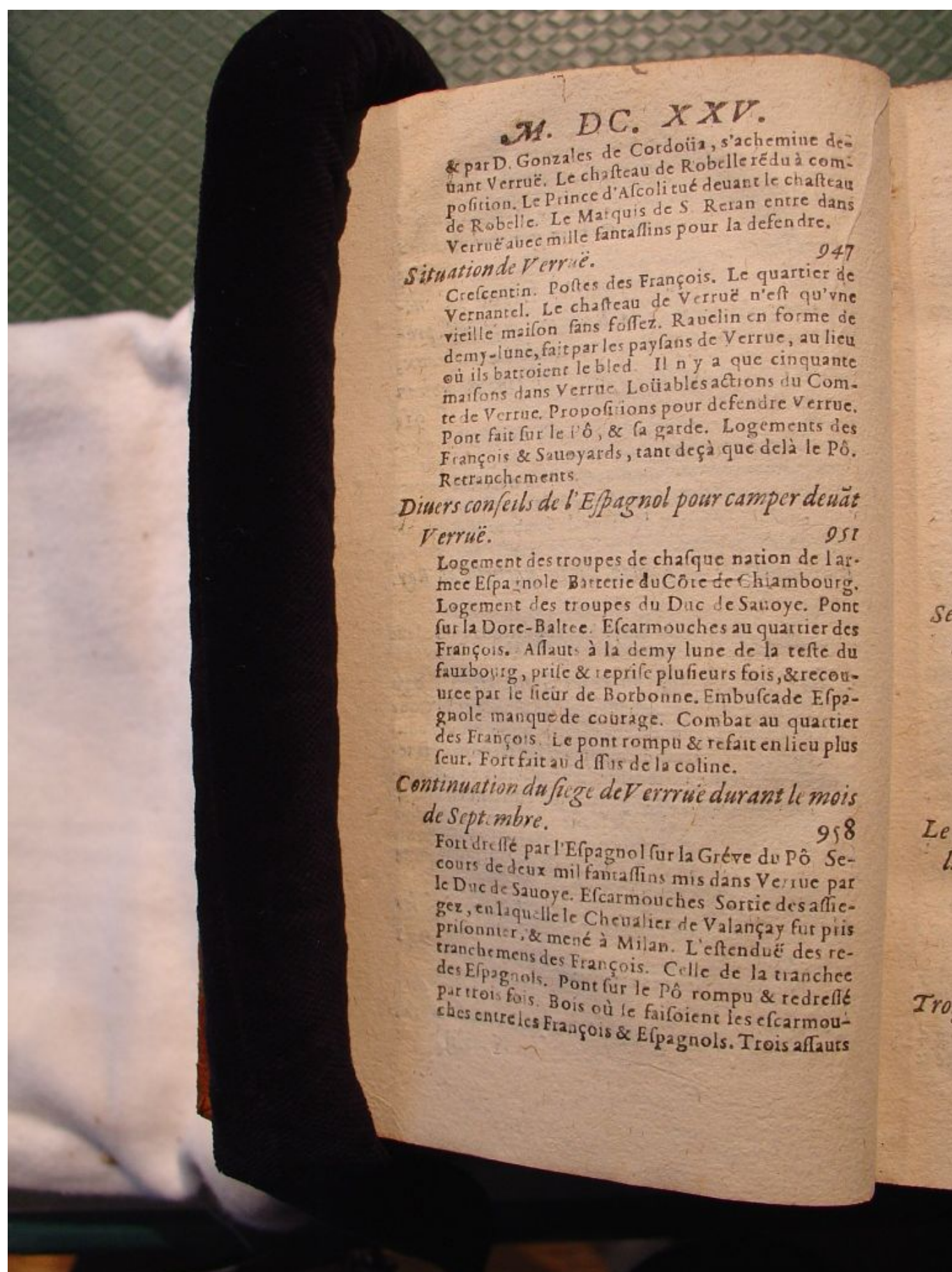
Le ſiege de Verruë.

945

L'Armée d'Eſpagne conduite par le Duc de Feria,

i iij

Table_1625_40.jpg



M. DC. XXV.

& par D. Gonzales de Cordoia, s'achemine de-
vant Verruë. Le chasteau de Robelle réduit à com-
position. Le Prince d'Ascoli tué devant le chasteau
de Robelle. Le Marquis de S. Reran entre dans
Verruë avec mille fantassins pour la defendre.

Situation de Verruë.

947

Crescentin. Postes des François. Le quartier de
Vernantel. Le chasteau de Verruë n'est qu'une
vieille maison sans fossez. Ravelin en forme de
demy-lune, fait par les paysans de Verruë, au lieu
où ils battoient le bled. Il n'y a que cinquante
maisons dans Verruë. Lottables actions du Com-
te de Verruë. Propositions pour defendre Verruë.
Pont fait sur le Pô, & la garde. Logemens des
François & Sauoyards, tant deçà que delà le Pô.
Retranchemens.

*Divers conseils de l'Espagnol pour camper deuant
Verruë.*

951

Logement des troupes de chasque nation de la
mee Espagnole. Batterie du Côte de Chiambourg.
Logement des troupes du Duc de Sauoye. Pont
sur la Dore-Baltee. Escarmouches au quartier des
François. Assauts à la demy lune de la teste du
fauxbourg, prise & reprise plusieurs fois, & recou-
urée par le sieur de Borbonne. Embuscade Espa-
gnole manque de courage. Combat au quartier
des François. Le pont rompu & refait en lieu plus
seur. Fort fait au dessus de la coline.

*Continuation du siege de Verruë durant le mois
de Septembre.*

958

Fort dressé par l'Espagnol sur la Grève du Pô. Se-
cours de deux mil fantassins mis dans Verruë par
le Duc de Sauoye. Escarmouches. Sortie des assie-
gez, en laquelle le Chevalier de Valançay fut pris
prisonnier, & mené à Milan. L'estenduë des re-
tranchemens des François. Celle de la tranchee
des Espagnols. Pont sur le Pô rompu & redressé
par trois fois. Bois où se faisoient les escarmou-
ches entre les François & Espagnols. Trois assauts

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan